



Rapport d'activité du Centre Communal d'Action Sociale de Fouras-les-Bains

**Année
2014**

SOMMAIRE

I - Le CCAS : outil de l'action sociale de la commune	page 2
II - Les aides sociales légales et facultatives	page 4
III - Le développement de la politique d'action sociale de la commune.....	page 7
IV - L'inclusion du CCAS au sein des partenariats locaux.....	page 10
V - Résultats du questionnaire 75 ans et plus.....	page 14
VI - Le Plan d'action en réponse aux besoins identifiés dans le questionnaire	page 18
VII -Analyse et perspectives 2014.....	page 20

I - Le CCAS : outil de l'action sociale de la commune

Conformément au Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF), le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un établissement public administratif communal, administré par un Conseil d'Administration présidé par le Maire ou en son absence par le Vice-président.

Selon l'article L123-5 du CASF, le CCAS exerce deux fonctions principales :

- « *anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées* »,

- « *participe à l'instruction des demandes d'aide sociale* », dans les conditions fixées par voie réglementaire. Il transmet les demandes dont l'instruction incombe à une autre autorité.

o Les ressources humaines

Le personnel du CCAS relève du statut de la fonction publique territoriale. Au 31.12.2014, le tableau des effectifs se répartit comme suit :

Service administratif

1 attaché territorial à temps plein

1 adjoint administratif à temps plein

En 2014, le CCAS a par ailleurs accueilli 2 stagiaires de BTS Services et prestations du Secteur Sanitaire et Social (SP3S). Une volontaire de service civique, Coralie GESTER, a commencé une mission d'une durée d'un an le 15 juillet 2014.

1190 heures ont ainsi été effectuées en appui du travail des agents titulaires, sur des missions relatives à la lutte contre l'isolement des personnes vulnérables, le suivi informatique des demandes de logements sociaux, la mise en œuvre et le suivi d'un questionnaire à destination des aînés de la commune âgés de plus de 75 ans.

o Les ressources financières

Le CCAS dispose d'un budget propre, financé principalement par une subvention de la Mairie.

En 2014, il s'élève à 114 767 € (réalisés) pour la section de fonctionnement, dont 90 804 € pour les charges de personnel et frais assimilés et 10 964 € dédiés à l'action sociale (actions collectives et aides individuelles). Les ressources humaines, forte part du budget, sont entièrement dédiées à l'accompagnement des Fourasins dans leurs démarches sociales, tels que la recherche de logement, l'orientation vers des services sociaux appropriés aux besoins, la constitution de dossiers d'aide à la perte d'autonomie (APA) ...

La poursuite des économies sur les charges de fonctionnement, la mise en place d'une régie permettant de récolter les participations aux différents ateliers, et l'obtention de subventions de la part des caisses de retraite CARSAT et MSA sur les actions « Jetez l'ancre » et « A l'abord'âge » permettent une maîtrise du budget malgré l'incidence marquée de l'augmentation des charges de personnel.

Rapport d'activité du CCAS de Fouras les Bains

REALISE	total fonctionnement	dont 011 charges hors action sociale et primes pers	dont action sociale	dont 012 charges de personnel
2014	114767	8704	10963	93753
2013	109239	7739	10895	88545
2012	111378	9427	9339	85043
2011	110068	7844	9455	77983
2010	91545	8782	5970	74936

o L'accueil, l'information et l'orientation du public

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30, le CCAS est avant tout un lieu d'accueil de premier niveau pour tous les publics ayant une problématique à caractère social et notamment les jeunes, les familles, les personnes âgées, les personnes handicapées et les personnes en difficulté.

La fréquentation totale en 2014 du CCAS de FOURAS-LES-BAINS est de 2062 personnes reçues, avec des « pics » dans l'année, correspondant à des actions ou animations particulières gérées par le CCAS : par exemple les inscriptions au repas des aînés en octobre.

Les trois motifs de visite les plus courants concernent l'activité de l'ADCR (15%), les demandes d'APA (10%) et de logement social (7%).

o Le Conseil d'administration

Le CCAS est administré par un Conseil d'administration qui est renouvelé à chaque nouvelle élection municipale. Présidé par Mme le Maire, il comprend outre son Président, un Vice-Président : Catherine ROGÉ, adjoint au Maire aux affaires sociales, au logement et à l'emploi pour ce mandat.

Le nombre de membres du Conseil d'administration de FOURAS a été porté par délibération du conseil municipal du 10 avril 2014 à 6 membres élus et 6 membres nommés, augmentant ainsi de 2 personnes.

Liste des membres :

- membres élus : Mme ROGÉ, Mme CHENU, Mme LYONNET, Mme GOMMIER, M. AVRIL et M. DONADELLO maire-adjoint aux Finances.

- membres nommés : Mme BENOIT représentant les familles, Mme SEBILLEAU membre de l'association UNRPA représentant les retraités et personnes âgées, Mme GACHET représentant du Secours Catholique, M. ABOS représentant de la Croix Rouge, M. BESSON représentant de la MSA et M. DUVIVIER représentant des personnes handicapées.

Le Conseil d'administration a par ailleurs adopté son règlement intérieur de fonctionnement par délibération du 13 juin 2014.

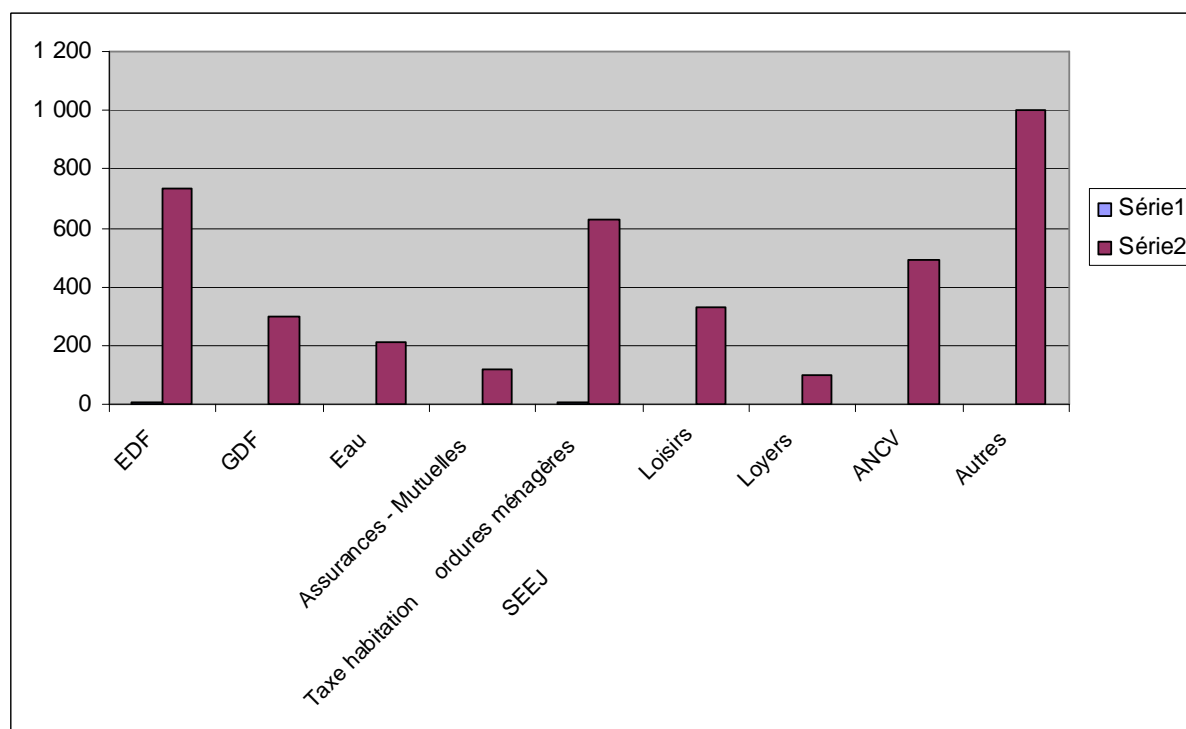
II - Les aides sociales légales et facultatives

Le Conseil d'administration du CCAS étudie notamment les demandes d'aides légales et d'aides facultatives (aides financières ou aides alimentaires) qui lui sont présentées.

Au total, le Conseil d'administration a étudié 62 demandes d'aides facultatives en 2014.

○ Aides financières

Sur les 28 demandes d'aides financières, 10 ont fait l'objet d'une attribution, pour un montant total de 3 913,97 €, soit 35% recevables au regard des critères définis et validés en Conseil d'administration et mentionnés dans une procédure d'attribution des aides. Ces aides ont un caractère ponctuel, au regard d'un événement particulier qui a mis en péril l'équilibre financier du foyer. Pour des situations récurrentes, d'autres structures prennent charge les familles.

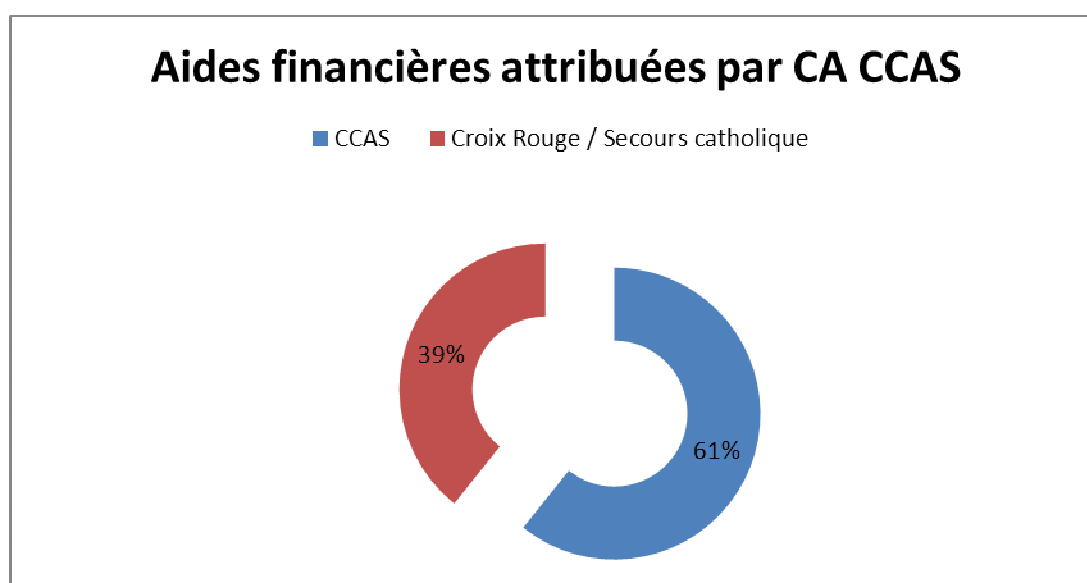
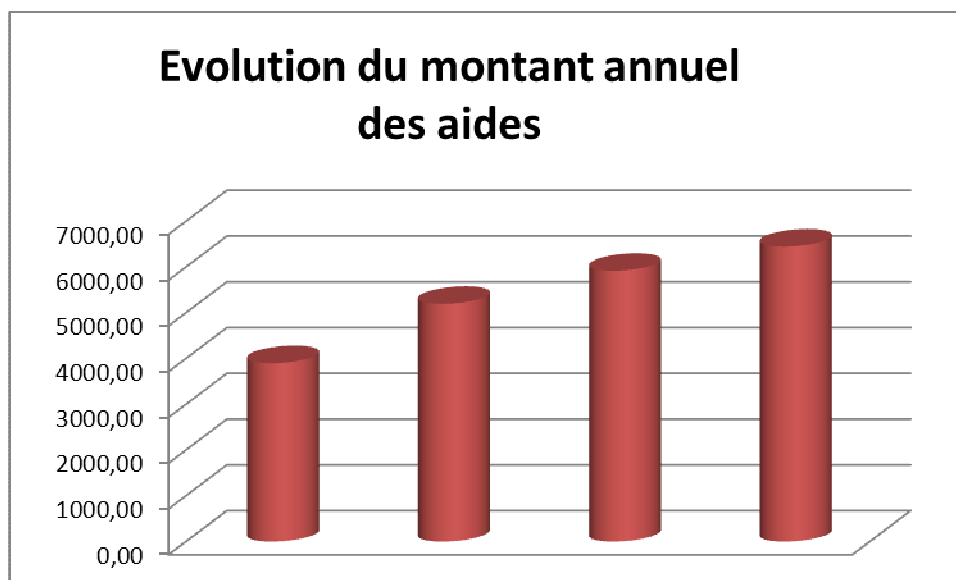


En complément des demandes d'aides facultatives présentées en Conseil d'administration, le CCAS a formulé 14 demandes auprès des partenaires, Caisse d'Allocations Familiales, Caisse Primaire d'Assurance Maladie, Fonds d'impayés d'énergie du Conseil Général, afin d'abonder le soutien financier légal aux familles. La bonne connaissance des politiques sociales et l'appartenance à des réseaux thématiques favorisent ce travail de fond d'analyse des dossiers.

Enfin le Secours Catholique et la Croix Rouge, représentés au sein du Conseil d'administration et l'association fourasine La Touline ont abondé les aides financières accordées à hauteur de **2 531 €**.

Évolution du budget annuel aides financières facultatives accordées

2011	2012	2013	2014
3 897,67 €	5 193,92 €	5 916,30 €	6 445,09 €



○ Aide alimentaire

Le Conseil d'administration a examiné 34 demandes d'aide alimentaire, dont les distributions de colis sont assurés tous les 15 jours par des bénévoles mandatés par le CCAS.

70% d'entre elles - soit 24 - ont fait l'objet d'un accord pour une période de 3 à 6 mois, soit 550 parts distribuées.

Rapport d'activité du CCAS de Fouras les Bains

Comme chaque année, le CCAS a ajouté 4 paniers d'hygiène par bénéficiaire, ce type de produits n'étant pas distribué par la banque alimentaire de Périgny.

○ Aides légales

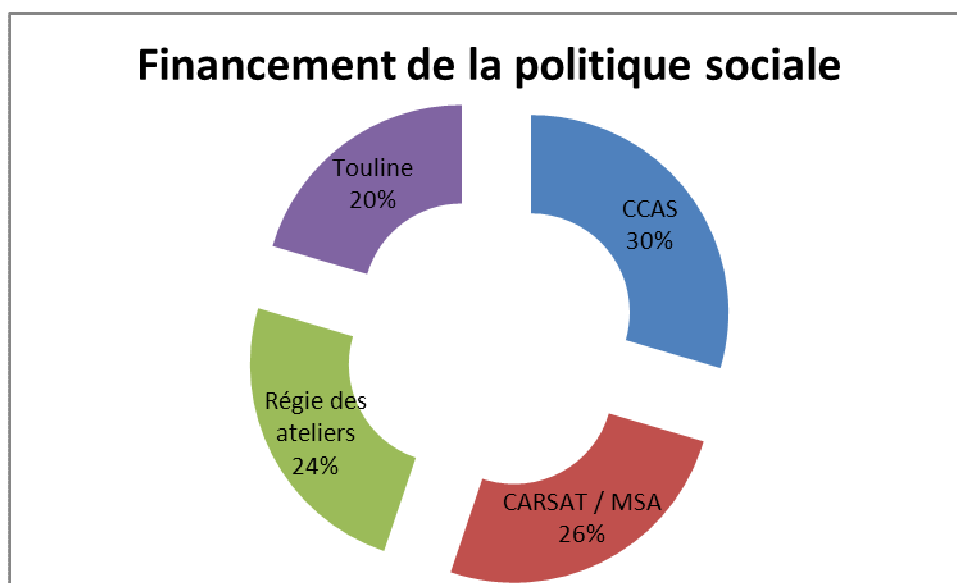
En 2014, le Conseil d'administration a étudié 11 demandes d'aide sociale légale.

Par ailleurs, un certain nombre d'aides légales instruites par le CCAS ne sont pas présentées en Conseil d'administration. C'est le cas notamment pour l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA). Le CCAS a ainsi constitué 105 demandes adressées au Conseil Général.

III - Le développement de la politique d'action sociale de la commune

Afin d'offrir une gamme de prestations fournies en adéquation avec les attentes exprimées par les fourasins, la maire adjointe aux affaires sociales et la directrice du CCAS ont recherché **des financements de partenaires et d'organismes** pour abonder le budget du domaine social et ainsi développer la politique sociale.

Pour la bonne marche de ces actions décrites en dessous et afin de seconder la directrice, le CCAS a recruté une jeune personne en **service civique** pour un an. La contribution financière de cet emploi est comptabilisée dans la part du CCAS.



○ Le maintien de l'autonomie des séniors

➔ *Ateliers Equilibre*

Les ateliers hebdomadaires d'équilibre et de prévention des chutes à destination des séniors, en partenariat avec SIEL BLEU sont suivis de façon assidue par une quinzaine de séniors qui se retrouvent chaque lundi matin, dans la salle de danse de l'espace Gazin.

Le coût annuel de cette opération est de 824 €, participation des personnes âgées de 15 € par trimestre déduite.

➔ *Ateliers mémoire*

Créés dès 2009, ils sont toujours très fréquentés. Ludiques, ils permettent de passer de bons moments en toute convivialité avec l'animatrice Isabelle PRADEAU.

A raison de 3 mercredis par mois, pendant 1h30, et une participation des stagiaires de 10 € par trimestre, le coût annuel représente un budget de 1480 €.

→ *Transport à la demande*

Depuis 2011, le CCAS en partenariat avec le Taxi BERNARD a repris le service de transport à la demande à destination des personnes âgées sans moyen de locomotion. Trois fois par semaine, sur réservation au plus tard la veille, le taxi vient chercher les bénéficiaires du service à leur domicile et les conduit en centre ville ou au supermarché.

La participation de la personne âgée est de 3 € l'aller/retour, le CCAS s'acquitte du reste.

Coût annuel de l'action pour 2014 : 1 032 € (soit une augmentation de près de 44% de la fréquentation du service, dont la file active s'élève à 36 personnes).

○ **Des actions de soutien moral et de lien social**

→ *Service de convivialité*

Le service de visites conviviales « A l'Abord'âge ! » a poursuivi son activité sous la coordination de notre volontaire de service civique Coralie GESTER à partir du 15 juillet 2014. Une dizaine de personnes bénéficient ainsi gratuitement de la visite d'un bénévole une fois par semaine ou par quinzaine, pour converser, se détendre autour d'un jeu de société ou d'un café...

Des financements ont été obtenus afin de pérenniser cette action, notamment de la Mutualité Sociale Agricole pour la mise en place d'un « café des bénévoles » tous les deux mois animé par une psychologue, ainsi qu'une journée de formation des bénévoles financée par la CARSAT en novembre 2014.

→ *Aide aux aidants*

Ce groupe de parole à destination des personnes qui accompagnent au quotidien un conjoint, un parent ou un proche malade leur permet de prendre un temps de répit avec des professionnels : psychologue et travailleur social.

Ces réunions mensuelles sont financées conjointement par la CARSAT et la MSA, la commune de FOURAS assurant la mise à disposition de la salle Danguy et la coordination du dispositif assurée par la Directrice du CCAS.

En 2014, la file active du nombre de participants s'élève à 17 personnes.

→ *Séniors en vacances*

Ce dispositif proposé par l'agence Nationale des chèques Vacances (ANCV) a été reconduit en 2014. Ainsi, 29 séniors ont participé du 17 au 24 juin 2014 au séjour proposé à Port Manech en Bretagne, pour un coût individuel compris entre 68 € et 453 € les 8 jours en pension complète au départ de FOURAS, aides du CCAS, de l'ANCV et de l'association fourasine LA TOULINE déduites.

Par ailleurs, la préparation du séjour 2015 en Aveyron a été initiée à la fin de l'année 2014, avec une réunion de présentation qui a réuni une quarantaine de personnes aux Salons du Parc le 12 décembre 2014.

Rapport d'activité du CCAS de Fouras les Bains

Cette action a fait l'objet d'un budget de 550 € pour le CCAS, réparti en aides individuelles facilitant le départ de personnes avec de faibles ressources, au nombre de 3.

o La participation de FOURAS à des actions nationales

→ *La France en Bleu*

Dans le cadre de la journée mondiale de sensibilisation à l'autisme du 2 avril 2014, la commune de FOURAS a participé à l'opération « La France en Bleu », qui consiste à éclairer un bâtiment public en bleu afin de sensibiliser la population au handicap autistique.

La façade de l'Hôtel de Ville de FOURAS a ainsi été éclairée en bleu la première semaine d'avril 2014.

→ *Octobre Rose*

A l'occasion d'Octobre Rose la commune de FOURAS a participé à l'action de sensibilisation au dépistage organisé du cancer du sein en décorant le balcon de la Mairie avec des rubans rose fuchsia.



→ *La Semaine Bleue*

Au cours de la Semaine Bleue, Semaine Nationale des Retraités et des Personnes Agées, la commune de Fouras-les-Bains a proposé en octobre 2014 un calendrier d'activités diverses, riches en découvertes et en initiations, en partenariat avec des associations locales.

Au programme, une randonnée conviviale dite « Marche Bleue », un atelier « art floral » à la Résidence La Presqu'île, un concours de pétanque intergénérationnel avec les enfants de l'Accueil de Loisirs, et un grand loto intergénérationnel à la Résidence de la Presqu'île.

Ces animations ont été suivies courant novembre par la projection du film « L'enfance d'un siècle – Fouras 1901 » en présence de son réalisateur le 6 novembre, et aussi par une sensibilisation à l'Accident Vasculaire Cérébral (AVC) dispensée par l'association France AVC 17 qui a rassemblé une quarantaine de personnes salle Danguy le 20 novembre 2014.

IV - L'inclusion du CCAS au sein des partenariats locaux

Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune. Il exerce sa mission en liaison étroite avec les institutions publiques et privées. A cet effet, il participe à des structures de concertation et de coordination, en faveur de publics variés.

o Le logement

→ *Commission Locale de l'Habitat*

Les réunions de la CLH ont lieu une fois par mois en Sous-préfecture et rassemblent les partenaires œuvrant dans le champ du logement social.

En 2014, le CCAS a été présent à 5 CLH durant lesquelles ont été examinées par exemple les attributions de logements adaptés ou les demandes d'accompagnement social lié au logement (ASLL).

→ *Commission d'attribution des bailleurs sociaux*

Le traitement informatisé du suivi de ces demandes en interne a été finalisé sur le logiciel IMPLICIT grâce au travail mené par une élève stagiaire de BTS SP3S.

L'élue aux affaires sociales, en charge du CCAS de FOURAS est présente lors des commissions d'attribution des logements proposées par l'office HLM Rochefort Habitat Océan et Atlantic Aménagement. Les décisions sont prises par le bailleur, l'élue bien que n'ayant qu'un avis consultatif argumente les dossiers présentés par le CCAS.

Par ailleurs une grande part des logements est affectée par le biais contingent préfectoral ou à des salariés dont l'employeur cotise au « 1% logement ».

En 2014, le CCAS a participé à 9 commissions d'attribution Rochefort Habitat Océan ou Atlantic Aménagement pour l'attribution de 13 logements répartis comme suit : 2 logements de type 2, 7 logements de type 3, 3 logements de type 4 et 1 logement de type 5
Soit un taux de renouvellement du parc géré par les bailleurs sociaux de 11,92 %.

→ *Logements communaux*

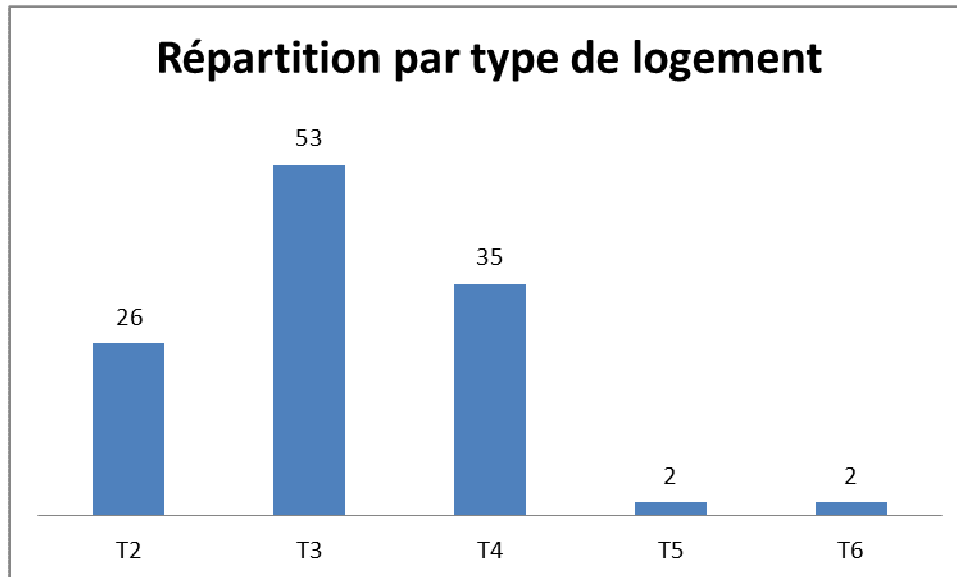
Aucun mouvement n'a été constaté en 2014 parmi les 9 logements communaux.

Le CCAS veille à la bonne gestion de ces logements, tant sur les aspects administratifs que sur l'état des locaux et les travaux d'entretien à entreprendre chaque année. Il a été procédé à des visites de contrôle en fin d'année.

Par ailleurs, des programmes de changement des ouvertures pour deux logements et de changement de radiateurs électriques plus performants ont été réalisés en 2014.

→ *Le parc de logements à loyers modérés sur la commune*

La composition du parc actuel : 118 logements des bailleurs sociaux et de la commune, dont 4 ne sont pas reconnus comme « sociaux », mais tous avec des loyers modérés



→ *PIG*

Le CCAS est le partenaire privilégié du PACT, organisme qui a été désigné par le Conseil Général pour la mise en œuvre du Programme d'Intérêt Général (PIG) « Habiter Mieux » mis en place sur la CAPR. Les propriétaires susceptibles d'en bénéficier peuvent prendre l'attache du CCAS qui se charge de recueillir les éléments nécessaires à l'instruction de la demande par le PACT.

8 foyers fourasins sont ainsi en cours d'accompagnement pour l'amélioration ou l'adaptation de leur logement à la perte d'autonomie.

○ *L'emploi et l'accompagnement social*

Quelques chiffres au sujet du RSA sur la commune au 31/12/2014 : 119 foyers bénéficient du RSA, ce qui concerne 132 personnes.

97 foyers sont au RSA socle (sans activité), ce qui concerne 105 personnes, soit 2.5% de la population. Parmi ces 105 personnes, 40% bénéficient du RSA depuis plus de 5 ans, 24% entre 2 et 5 ans, 13% entre 1 et 2 ans et 23% de moins d'un an.

→ *ADCR (Association Développement des Compétences Rochefort)*

Le CCAS est l'intermédiaire entre l'association d'insertion ADCR de Rochefort et les demandeurs d'emploi qui recherchent des employés de maison, d'entretien des jardins ou toutes autres

Rapport d'activité du CCAS de Fouras les Bains

compétences dont les fourasins et les entreprises locales pourraient être demandeurs. Depuis 2012, le CCAS a par ailleurs intégré le Conseil d'Administration de l'association qui se réunit chaque mois.

Concernant l'activité de l'antenne de l'ADCR Services sur Fouras en 2014, ce sont 33 personnes au total, dont 13 nouvellement accueillies, qui ont bénéficié d'une mise à disposition. Sept personnes ont été reçues, mais n'ont pas bénéficiés d'une mise à disposition.

Par ailleurs, 30 personnes ont bénéficié d'un bilan personnalisé par la Conseillère professionnelle lors d'une de ses permanences hebdomadaires du mercredi matin.

Le volume horaire total réalisé par les salariés mis en disposition dans l'année représente 2513 heures sur l'ADCR Services pour les particuliers, réparties sur 290 contrats. 213 heures ont été réalisées sur ADEF + avec les entreprises fourasines.

→ *DTPR (Délégation Territoriale du Pays Rochefortais)*

L'assistante sociale a assuré 38 permanences de 2h30 les mardis après-midi. La conseillère en économie sociale et familiale a reçu une quinzaine de personnes en rendez-vous personnalisés au CCAS.

○ **Les jeunes de 16 à 25 ans**

→ *Mission locale*

La mission locale est un espace d'intervention au service des jeunes. Chaque jeune accueilli bénéficie d'un suivi personnalisé dans le cadre de ses démarches. Les structures d'accueil doivent apporter des réponses aux questions d'emploi, de formation mais aussi sur le logement ou la santé.

Une permanence se tient dans les locaux du CCAS une fois semaine, le lundi après-midi en 2014, qui a permis l'accompagnement de 31 jeunes, dont 8 en premier accueil.

Dans le cadre de cet accompagnement, les propositions faites par l'agent de la mission locale concernent principalement l'accès à l'emploi :

En 2014, le CCAS a par ailleurs participé à l'Assemblée Générale de la Mission Locale qui s'est tenue à Rochefort le 13 juin.

→ *CLIJ : Commission Locale de soutien à l'Insertion de Jeunes*

Pilotée par la mission locale, la CLIJ s'adresse aux jeunes du territoire du Pays Rochefortais, rencontrant des difficultés d'insertion sociale qui nécessitent l'intervention de plusieurs partenaires. Son objectif est de renforcer la coordination des aides individuelles en étudiant des situations complexes de jeunes, en y apportant des réponses collégiales, concrètes et adaptées en fonction de chaque parcours, et au vu des éléments présentés par le jeune et le prescripteur. Elle contribue à la sécurisation des parcours des jeunes avec le plus de cohérence possible dans l'articulation des différents dispositifs.

En 2014, le CCAS a participé à 4 réunions où sont étudiées les demandes individuelles des jeunes, ainsi qu'au comité de pilotage.

o Les réseaux

→ UDCCAS (*Union Départementale des CCAS*)

La Directrice du CCAS est référent handicap pour l'UDCCAS, et administrateur dans le collège des directeurs. Ainsi, elle a participé en 2014 à 6 Conseils d'Administration, ainsi qu'aux réunions du groupe de travail pour la préparation de la journée départementale 2015.

→ ANCCAS (*Réseau des Cadres Communaux de l'Action Sociale*)

Membre actif, la Directrice a participé à 2 réunions du réseau dont la Présidente est la directrice du CCAS de CHATELAILLON.

Des thèmes aussi variés que la réflexion sur les modalités de regroupements des structures et la mise en œuvre d'actions de formation « sur mesure » des agents ont été abordés.

→ RLCVF (*Réseau de Lutte Contre les Violences Familiales*)

Portées par Altéa-Cabestan, les réunions du réseau réunissent tous les trimestres une trentaine d'acteurs locaux impliqués dans la gestion des conflits familiaux avec violences. Y sont abordés des cas concrets, mais également la mise en œuvre d'actions partenariales de prévention ou d'aide aux victimes comme celle du 25 novembre 2014 à ROCHEFORT à l'occasion de la journée de sensibilisation aux violences familiales.

La Directrice du CCAS est un membre actif du réseau.

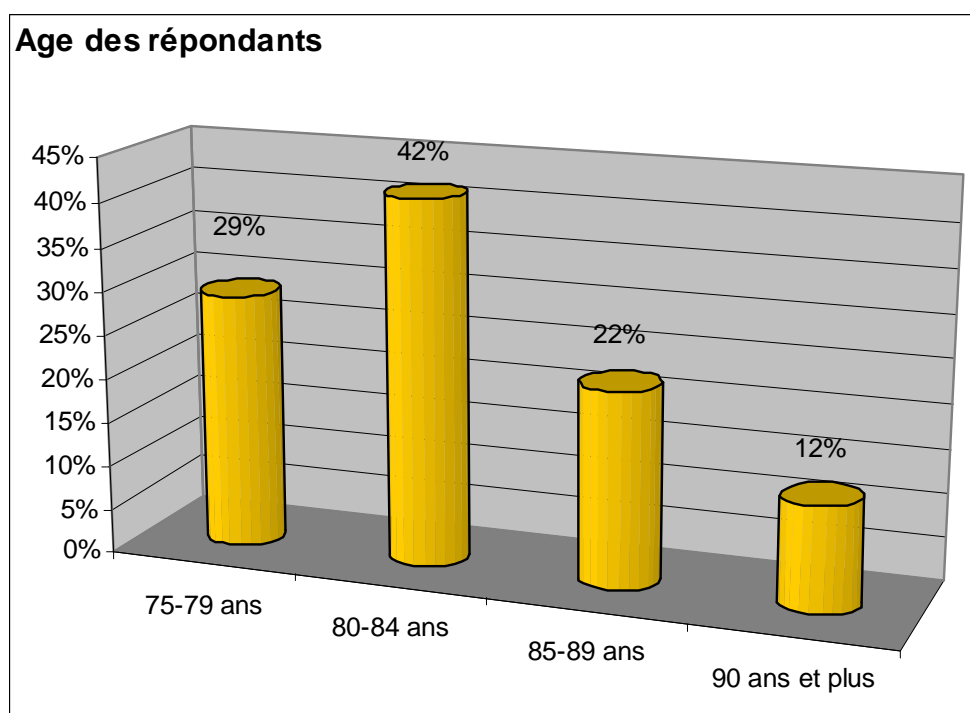
V – Résultats du questionnaire adressé aux fourasins de 75 ans et plus en juin 2014

En début de nouvelle mandature, l'élue aux affaires sociales et sa commission ont souhaité s'appuyer sur des données factuelles pour conforter la politique sociale de la mairie engagée depuis 2008.

Dès juin 2014, un questionnaire a été travaillé sur des thématiques précises définissant la vie quotidienne des personnes âgées et il a été adressé aux Fourasins de 75 ans et plus.

750 questionnaires ont été envoyés, 227 ont été retournés dûment remplis, soit un retour de 30%, offrant un échantillon représentatif de cette tranche d'âge. La majeure partie des personnes interrogées, soit 52%, vivent seules, 42% en couple et moins de 5% en famille.

La tranche d'âge la plus représentée est celle des 80-84 ans avec un effectif de 94 personnes (41.6%).



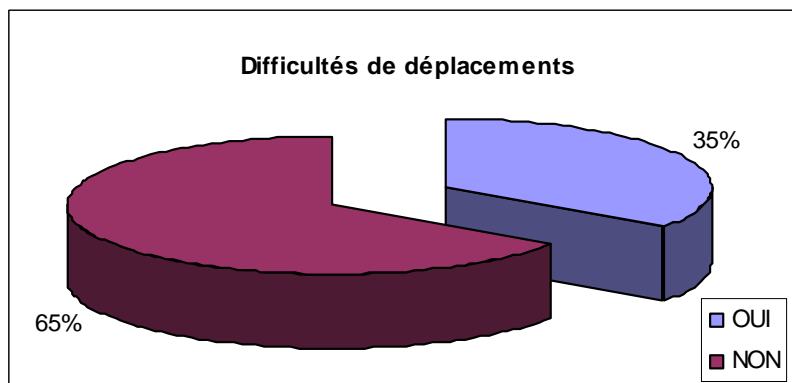
○ Logement :

93% des personnes qui ont répondu, envisagent leur avenir chez eux dans leur domicile.

8% des répondants estiment que leur logement n'est plus adapté à leur situation. Il est donc important que les logements puissent être adaptés à une éventuelle perte d'autonomie (chambre et salle de bain au rez-de-chaussée, douche plutôt que baignoire...).

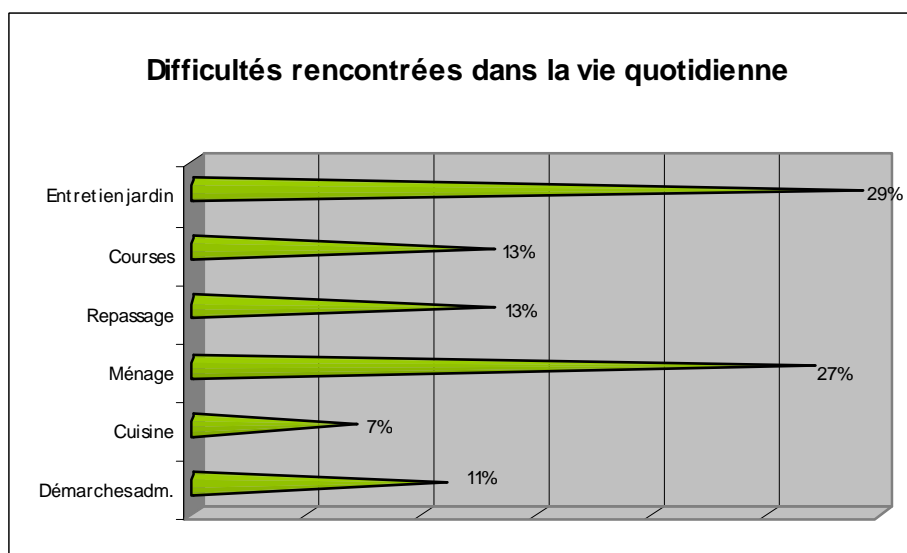
○ Déplacements :

Concernant la mobilité, 35% des répondants expriment des difficultés, le plus souvent par manque de mobilité physique. Ce résultat est suffisamment important pour être pris en compte.



○ Aides pour la vie quotidienne :

42% pointent un besoin d'aide, majoritairement pour le ménage et l'entretien du jardin. Le plus souvent, les aînés bénéficient d'une aide à domicile recrutée en gré à gré et rémunérée en CESU. Cette situation peut être surprenante quand on sait la difficulté apportée par le statut d'employeur du fait de la réglementation du travail et par les absences du fait de congés ou de maladie de l'employé alors que la permanence du besoin d'aide demeure.

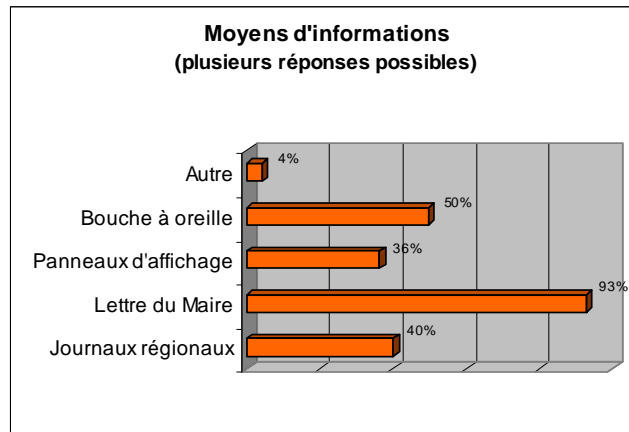


○ Vie sociale :

La vie sociale des personnes de + de 75 ans est riche, pour 83% des répondants qui reçoivent régulièrement la visite de leur famille proche, d'amis et de voisins, en moyenne une fois par semaine. **Cependant 17% ne rencontrent pas souvent d'autres personnes.**

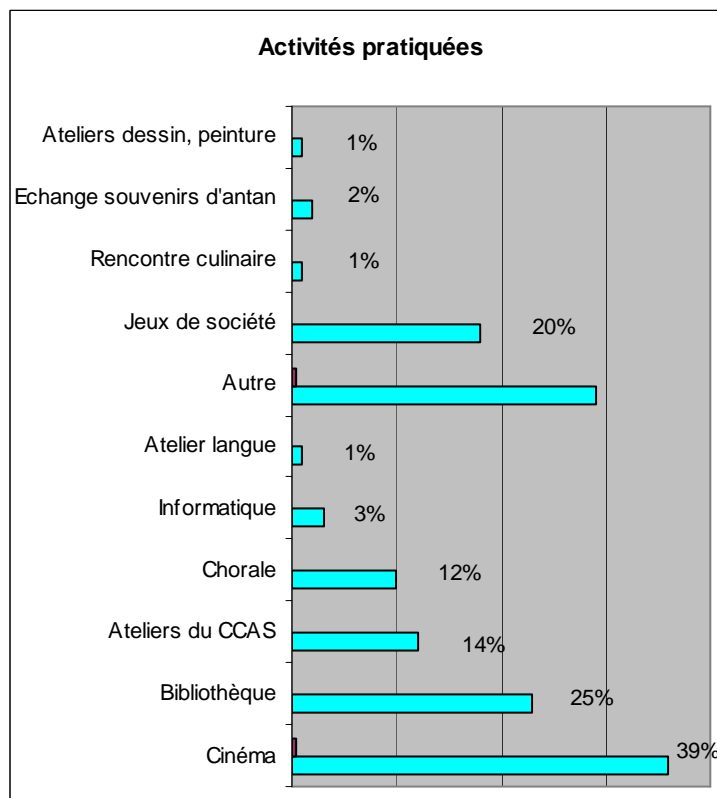
○ Informations :

71% des répondants estiment être bien informés de tout ce qui se passe à Fouras principalement grâce à la Lettre du Maire et aussi par le bouche à oreille, ce qui prouve que la vie sociale dans notre ville est riche.



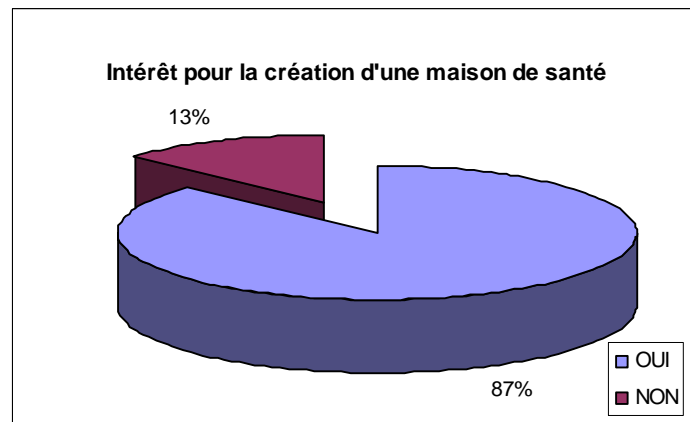
○ Loisirs :

64% d'entre eux participent aux manifestations fourasines, le plus souvent au cinéma, à la bibliothèque, mais aussi dans les associations pour les jeux de société, les activités sportives (atelier équilibre, marche, pétanque...) et culturelles (chorale, théâtre, expositions...).



o Les équipements de la ville :

87% des répondants souhaitent la création d'une maison de santé sur la commune.



A la question de savoir si les aînés fourasins ont suffisamment d'espaces aménagés en ville pour prendre l'air, se détendre et rencontrer d'autres personnes, ils sont 95% à estimer que l'offre est appropriée.

VI – Le plan d'action en réponse aux besoins identifiés dans le questionnaire :

LOGEMENT :

Le PIG (Programme d'Intérêt Général) est un dispositif national « Habiter mieux » concernant les travaux d'amélioration ou/et de rénovation de l'habitat. Une aide financière peut être attribuée (sous conditions de ressources) pour les propriétaires désireux de réaliser des travaux lourds de réhabilitation, d'économie d'énergie ou encore d'amélioration pour le maintien à domicile.

Les 8% de personnes désirant adapter leur logement ont été contactées individuellement pour leur proposer de monter un dossier avec l'organisme PACT17, chargé de les **accompagner dans une démarche de subventionnement de leurs travaux**.

DEPLACEMENTS :

Devant la difficulté à se déplacer exprimée par 35% des répondants, il nous a semblé important de communiquer sur les moyens déjà mis en œuvre par la municipalité pour faciliter les déplacements de nos aînés dans la commune avec le service du **transport à la demande**. Au deuxième semestre une augmentation de la fréquentation a par ailleurs été constatée (voir page 12).

En 2015, le CCAS étudie la possibilité d'un dispositif de transport adapté vers Rochefort ou La Rochelle.

AIDES À LA VIE QUOTIDIENNE :

Les aides à la vie quotidienne prennent la forme d'heures de ménage, de cuisine et au moment où la perte de mobilité arrive, une présence renforcée et spécialisée. Pour éviter d'être employeur, il est possible de s'adresser à un organisme agréé, qui assure **une continuité de service avec une aide-ménagère ou une auxiliaire de vie diplômée**. La volonté municipale est de proposer aux Fourasins une offre diversifiée avec plusieurs organismes pouvant intervenir sur la commune.

VIE SOCIALE :

Pour répondre aux personnes qui ont exprimé leur solitude, nous avons à nouveau communiqué sur les deux services ouverts par le CCAS : d'une part les visites de bénévoles au domicile des personnes isolées que nous avons nommé « **A L' ABORD'ÂGE !** » et d'autre part, le groupe de parole aidants « **JETEZ L'ANCRE !** ».

Nous avons contacté individuellement les 36 personnes identifiées dans le questionnaire pour leur proposer notre service de visites conviviales qui consiste à se faire rencontrer périodiquement une personne bénévole avec une personne âgée isolée chez elle pour des échanges uniquement ludiques (conversation, jeux de société, lecture, promenade, échange de points de vue...).

LOISIRS :

Les résultats du questionnaire démontrent que la vie des séniors de plus de 75 ans est active, et que leur participation aux activités des associations est soutenue.

Nous leur avons rappelé qu'ils peuvent participer au programme « **Séniors en vacances** », mis en place depuis maintenant trois ans (voir page 7).

Plus régulièrement les ateliers du CCAS sont également ouverts aux personnes intéressées. Ludiques et chaleureux, ils sont des moments forts de convivialité.

- **ateliers mémoire** qui permettent de passer de bons moments entre amis, et en toute convivialité avec l'animatrice Isabelle PRADEAU, à raison de trois mercredis par mois.

- **ateliers équilibre** qui ont pour objectif de préserver votre santé et diminuer les risques de chute et de fracture.
- **recyclage du code de la route** qui permet une remise à niveau.

LES EQUIPEMENTS DE LA VILLE :

Le souhait fortement exprimé de l'existence d'une **maison de santé** sur la commune a conforté l'équipe municipale dans son projet de réalisation de ce bâtiment. Des élus et des professionnels spécialisés travaillent ensemble sur l'étude de faisabilité de cet équipement, qui pourrait regrouper plusieurs médecins, et autres professionnels de santé.

A la question de l'aménagement des espaces adaptés aux personnes âgées, la rénovation des quartiers se poursuit, avec **des lieux de rencontre** dans chaque programme de travaux et où **l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite** est intégrée prioritairement.

VII - ANALYSE 2014 ET PERSPECTIVES 2015

L'année 2014 s'est révélée difficile pour les budgets des familles à faibles revenus.

La hausse des impôts a touché des foyers qui n'étaient pas imposables jusqu'alors, leur diminuant considérablement leur reste à vivre. Le budget du CCAS consacré aux aides financières a augmenté en 2014 de 9% en répondant favorablement à 35% des demandes.

À cela s'ajoute le contexte de **l'emploi** avec l'augmentation du taux de chômage toujours plus élevé qu'ailleurs sur la communauté d'agglomération de Rochefort et le décalage entre les compétences attendues par les entreprises de l'industrie et l'inadaptation des compétences des demandeurs d'emplois

De nouveaux chômeurs en fin de droit se sont manifestés auprès du CCAS pour trouver des emplois dans la collectivité ou des heures d'emplois sous qualifiés pour leurs compétences. Cependant les besoins des particuliers en petits travaux, jardinage ou ménage n'ont pas augmenté et le nombre d'heures contractualisées par l'ADCR est resté constant par rapport à 2013. Par une démarche commerciale renforcée en 2014 auprès des entreprises fourasines, l'ADCR a pu faire travailler quelques personnes dans un contexte d'intérim au sein des établissements commerçants et artisans de la commune.

Un certain nombre de chômeurs longue durée de Fouras reste sédentaire sur la presqu'île, ce qui ne facilite pas la recherche d'emplois.

Un autre thème en 2014 est apparu important à prendre en compte : **la santé**. Le CCAS a communiqué à plusieurs reprises dans la lettre du maire et dans la lettre de l'action sociale pour les seniors sur l'Aide à l'acquisition à une Complémentaire Santé (ACS). En effet, les foyers avec de petites retraites sacrifient parfois, dans leurs dépenses, la cotisation à une mutuelle santé. Les élus du domaine social ont engagé dès 2014 la démarche pour que les administrés de la commune puissent profiter d'une complémentaire santé à tarifs négociés. L'effectivité de cette action verra le jour courant premier semestre 2015.

Par ailleurs, le CCAS a engagé sa présence dans le réseau santé, notamment auprès des personnes âgées en retour d'hospitalisation, en perte d'autonomie ou atteintes de maladies cognitives. Cette action est encore à conforter en 2015.

Enfin le projet de maison de santé démarré en 2014, se poursuivra en phase « études » en 2015 et des travaux sur les années 2016 – 2017 pour envisager une ouverture du service fin 2017.

En synthèse, 2014 fut une année particulièrement difficile pour les publics fragiles.

Les actions engagées et l'attention portée aux diverses strates de la population de la commune vont se poursuivre en 2015 avec de nouveaux services en perspective.

Catherine Rogé
Adjointe au Maire aux affaires sociales,
au logement et à l'emploi